



Otterburn P A R K

INFO OTTERBURN PARK
FÉVRIER 2020
Volume 31 | Numéro 1



À NE PAS MANQUER

Fête 
d'hiver

DÉTAILS, PAGE 12

MOT DU CONSEIL

Nous profitons de cette toute première édition de 2020 pour vous souhaiter une bonne et heureuse année!

L'année est à peine commencée que, déjà, les projets et les activités se multiplient. Qu'on pense seulement aux travaux majeurs qui auront lieu au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, à la programmation culturelle dynamique du même centre ou à la Fête d'hiver qui se tiendra le 8 mars prochain, la Ville est en effervescence. D'ailleurs, avez-vous profité de nos patinoires et du sentier glacé cet hiver? Sinon nous vous invitons à le faire, les membres de notre équipe travaillent très fort pour veiller à leur entretien. Nous profitons de l'occasion pour souligner leur excellent travail dans des conditions qui ne sont pas toujours idéales!

Dans ce numéro, vous trouverez également de l'information importante relative au budget 2020 ainsi qu'au programme triennal des dépenses en immobilisations (2020-2022). Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Enfin, vous souhaitez vous impliquer au sein de la Ville et mettre à profit votre expertise? Le comité consultatif d'urbanisme reçoit les candidatures pour combler un poste vacant jusqu'au 2 mars prochain.

LE CONSEIL MUNICIPAL



DENIS PARENT
Maire
denisparent@opark.ca



JACQUES PORTELANCE
Conseiller - District 1
district1@opark.ca



LOUIS CÔTÉ
Conseiller - District 2
district2@opark.ca



JEAN-MARC FORTIN
Conseiller - District 3
district3@opark.ca



ALEXANDRE DUBÉ-POIRIER
Conseiller - District 4
district4@opark.ca



MARIO BORDUAS
Conseiller - District 5
district5@opark.ca



FRANÇOIS CARDINAL
Conseiller - District 6
district6@opark.ca



Numéro principal : 450 536-0303
Télécopieur : 450 467-8260
www.opark.ca
Courriel : info@opark.ca

INFO OTTERBURN PARK

Dépôt : ISSN 1201-8961
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Publié 6 fois l'an par la Ville d'Otterburn Park
Tirage : 3 465

Rédaction / Coordination : Service des communications
Conception et mise en page : Anie Massey | Graphisme
Impression : JB Deschamps

LOGO FSC

CALENDRIER

Cet outil pratique qui vous accompagnera tout au long de 2020 met en vedette vos adorables compagnons !

En effet, les animaux qui illustrent les mois de ce calendrier ont été captés sur le vif par des citoyens d'Otterburn Park. Les photos ont été sélectionnées dans le cadre d'un concours qui a eu lieu en 2018.

Si jamais vous n'avez pas reçu votre copie, des exemplaires sont disponibles à l'accueil de l'hôtel de ville situé au 601, chemin Ozias-Leduc.



TAXES 2020

DATES DES VERSEMENTS

25 février

7 avril

9 juin

15 septembre

Tout versement fait après les dates limites entraîne l'ajout de frais d'intérêts de 15 %. Dans le cas de retard dans le paiement des taxes, la Ville devra entreprendre des procédures pour récupérer les sommes dues.

IMPORTANT

Un seul état de compte pour les taxes municipales impayées vous sera envoyé après le 4^e versement de l'année. Il est possible d'effectuer votre paiement de façon électronique par le biais du site Internet de votre institution financière. Il suffit d'inscrire la Ville d'Otterburn Park comme fournisseur. Le numéro de référence à utiliser correspond au numéro de matricule indiqué sur vos 4 coupons de paiement détachables au bas de votre compte de taxes. Vous devez entrer tous les chiffres sans le F, ni espace.

AVIS PUBLIC

TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020 se tiendront dans la grande salle du Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, situé au 85, rue d'Oxford à Otterburn Park.

De plus, toutes ces séances ordinaires du conseil auront lieu le 3^e lundi de chaque mois, à l'exception des séances des mois de mai et d'août qui se tiendront respectivement les 3^e mardi et 4^e lundi, soit les :

DATE	HEURE
20 janvier	19 h
17 février	19 h
16 mars	19 h
20 avril	19 h
19 mai	19 h
15 juin	19 h
20 juillet	19 h
24 août	19 h
21 septembre	19 h
19 octobre	19 h
16 novembre	19 h
21 décembre	19 h

Le calendrier des séances du conseil peut être consulté en tout temps à l'hôtel de ville, au bureau du greffe, situé au 601, chemin Ozias-Leduc, à Otterburn Park, pendant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 7h45 à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 7h45 à 11h45.

OUVERTURE DES PATINOIRES

PARC EDMOND-AUCLAIR
(patinoire Mountainview)
630, rue Mountainview | 450 536-0288

- Hockey libre enfants/adultes
- Patinage libre
- Sentier féérique

PARC DUNCAN-CAMPBELL
1501, Ozias-Leduc | 450 536-0291

- Hockey libre enfants/adultes
- Patinage libre
- Anneau de glace

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : de 14 h à 21 h
Vendredi : de 14 h à 22 h
Samedi et dimanche : de 10 h à 22 h

*Jours fériés et relâche scolaire :
de 10 h à 22 h

POINTE-VALAINE

PAUL DESLAURIERS BAND



BLUES

SAMEDI 18 AVRIL, À 20 H

Coût : 27 \$

Le Paul DesLauriers Band est composé du guitariste virtuose et chanteur Paul DesLauriers entouré des non moins prodigieux Sam Harrison et du nouveau venu Alec McElcheran à la basse. Ce trio blues-rock d'élite nous présente leur troisième opus intitulé « Bounce » (31-5-19) suivi d'une tournée internationale qui les emmènera en Europe, au Canada et aux Etats-Unis.

JEAN-THOMAS JOBIN

SAMEDI 21 MARS, À 20 H

Coût : 30 \$

« Je suis entre deux tournées. Je viens tester des nouvelles blagues chez vous (parce que vous êtes fins) et aussi vérifier que des anciennes, que vous n'avez probablement pas vues, le sont encore (parce que vous êtes adorables). J'ai hâte de vous voir! (parce que je vous anticipe comme des spectateurs exceptionnels) (Oui, j'ai la manie de complimenter de plus en plus à chaque parenthèse).
À bientôt! »





L'ÉVALUATION IMPOSABLE DES IMMEUBLES

Le rôle d'évaluation actuellement en vigueur couvre les exercices 2019 à 2021. Par conséquent, sauf pour les propriétaires de construction neuve ou ceux qui ont effectué des améliorations à leur immeuble, l'évaluation 2020 demeure identique à celle de l'exercice 2019.

Par ailleurs, la composition du rôle d'évaluation de la Ville présente les caractéristiques suivantes :

- La richesse foncière de la Ville est essentiellement composée de propriétés résidentielles;
- On y compte très peu d'immeubles commerciaux et aucune industrie.

LES PRINCIPES APPLIQUÉS DANS LA PRÉPARATION DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATION

- Une offre de services de qualité au meilleur coût possible;
- Le maintien d'une fiscalité compétitive;
- Une saine gestion de la dette de la Ville, en respectant la capacité de payer des citoyens tout en appliquant le principe d'équité intergénérationnelle, c'est-à-dire en ne faisant pas payer uniquement le contribuable d'aujourd'hui pour des infrastructures et des équipements qui serviront sur une longue période;
- Une recherche assidue et constante de subventions de toutes natures offertes par les gouvernements supérieurs.

PRINCIPAUX ENJEUX LORS DE LA PRÉPARATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

- Les hausses prévues aux conventions collectives de la rémunération des employés municipaux;
- L'augmentation du coût du traitement des matières résiduelles et des matières organiques en vertu du contrat accordé par la MRC de La Vallée-du-Richelieu, qui exerce ce pouvoir délégué de ses municipalités constituantes;
- La hausse à prévoir du coût du traitement des matières recyclables, en raison de la fermeture du Centre de tri de Saint-Hubert;
- L'augmentation des dépenses de travaux publics, par la poursuite du plan mis en place depuis quelques années pour rattraper le déficit d'entretien;
- Une pression à la hausse sur l'ensemble des dépenses de la Ville, illustrée par l'augmentation de l'IPC de Statistique Canada pour la région de Montréal qui, au 31 octobre, indique une augmentation de 2,7 % pour la dernière année.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	2020	2019	VARIATION	
REVENUS				
Taxes	11 392 835 \$	11 071 905 \$	320 930 \$	2.9%
Paielements tenant lieu de taxes	75 700 \$	60 000 \$	15 700 \$	26.2%
Transferts et redevances gouvernementales	191 800 \$	125 500 \$	66 300 \$	52.8%
Services rendus	318 295 \$	520 630 \$	(202 335 \$)	-38.9%
Imposition de droits	545 000 \$	506 400 \$	38 600 \$	7.6%
Autres revenus	169 750 \$	127 500 \$	42 250 \$	33.1%
	12 693 380 \$	12 411 935 \$	281 445 \$	2.3%

CHARGES				
Administration générale	2 021 495 \$	2 058 515 \$	(37 020 \$)	-1.8%
Sécurité publique	2 302 640 \$	2 315 330 \$	(12 690 \$)	-0.5%
Transport	2 418 930 \$	2 187 615 \$	231 315 \$	10.6%
Hygiène du milieu	2 322 150 \$	2 293 670 \$	28 480 \$	1.2%
Urbanisme	417 370 \$	351 930 \$	65 440 \$	18.6%
Loisirs et culture	1 756 640 \$	1 766 750 \$	(10 110 \$)	-0.6%
Frais financiers	281 880 \$	308 935 \$	(27 055 \$)	-8.8%
	11 521 105 \$	11 282 745 \$	238 360 \$	2.1%

ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
Remboursement de la dette	959 275 \$	1 129 190 \$	(169 915 \$)	-15.0%
Remboursement du Fonds de roulement	213 000 \$	0 \$	213 000 \$	
	1 172 275 \$	1 129 190 \$	43 085 \$	3.8%
	12 693 380 \$	12 411 935 \$	281 445 \$	2.3%

ANALYSE DES CHARGES ET ÉLÉMENTS DE CONCILIATION

	2020	%	2019	%	VARIATION	%
Rémunération du personnel	2 621 710 \$	20.7%	2 611 660 \$	21.0%	10 050 \$	0.4%
Communications	163 370 \$	1.3%	139 875 \$	1.1%	23 495 \$	16.8%
Services techniques et professionnels	1 886 675 \$	14.9%	1 832 345 \$	14.8%	54 330 \$	3.0%
Location, entretien et réparations	597 750 \$	4.7%	518 000 \$	4.2%	79 750 \$	15.4%
Biens non durables	1 140 390 \$	9.0%	1 005 200 \$	8.1%	135 190 \$	13.4%
Service de dette, capital et intérêts	1 240 955 \$	9.8%	1 409 985 \$	11.4%	(169 030 \$)	-12.0%
Quote-parts - gouvernements, régies	4 372 950 \$	34.5%	4 402 850 \$	35.5%	(29 900 \$)	-0.7%
Autres	669 580 \$	5.3%	492 020 \$	4.0%	177 560 \$	36.1%
	12 693 380 \$	100.0%	12 411 935 \$	100.0%	281 445 \$	2.3%

COMMUNICATIONS: Bulletin municipal, site Internet, télécommunications, etc.

SERVICES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS: Contrats de sous-traitance, services juridiques, services d'ingénierie, logiciels, etc.

BIENS NON DURABLES: Électricité, gaz, mazout, essence, fournitures, etc.

QUOTE-PARTS: Régies et ententes intermunicipales, MRC de La Vallée-du-Richelieu, CMM, ARTM, etc.

Taux de taxes 2020

	2020	2019
TAXES FONCIÈRES DU 100 \$ D'ÉVALUATION		
Taux de base immeubles résidentiels	0.8353 \$	0.8270 \$
Immeubles 6 logements et plus	1.1135 \$	1.1024 \$
Immeubles non résidentiels	2.0883 \$	2.0676 \$
Terrains vagues avec services municipaux	1.6706 \$	1.6541 \$

TARIFS PAR LOGEMENT OU LOCAL

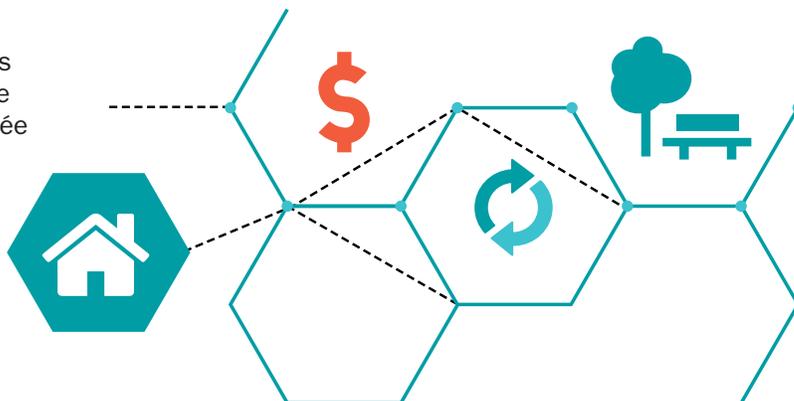
Taxe d'eau	204 \$	204 \$
TAXES POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX		
Service de dette	30 \$	30 \$
Exploitation	255 \$	255 \$
TAXES POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES		
Destinées au recyclage	40 \$	34 \$
Destinées à la biométhanisation	112 \$	96 \$
Destinées à l'enfouissement	140 \$	115 \$

COMPTE DE TAXES POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE MOYENNE

Évaluation imposable	307 563 \$	
Taxe foncière	2 569.07 \$	2 543.55 \$
Taxe d'eau	204.00 \$	204.00 \$
TAXE POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX		
Service de dette	30.00 \$	30.00 \$
Exploitation	255.00 \$	255.00 \$
TAXES POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES		
Destinées au recyclage	40.00 \$	34.00 \$
Destinées à la biométhanisation	112.00 \$	96.00 \$
Destinées à l'enfouissement	140.00 \$	115.00 \$
	3 350.07 \$	3 277.55 \$

Écart en \$	72.53 \$
en %	2.2%

Le rôle d'évaluation est en vigueur pour les années 2019 à 2021, c'est pourquoi l'évaluation moyenne d'une maison unifamiliale est identique d'une année à l'autre.



PRINCIPAUX ENJEUX LORS DE LA PRÉPARATION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (PTI)

- La poursuite du plan directeur de mise à niveau de nos infrastructures en matière d'aqueduc, d'égout, de drainage et de voirie municipale;
- La poursuite du plan de gestion des véhicules et de la machinerie;
- La poursuite du plan de mise à niveau des bâtiments municipaux;
- La préparation d'un plan directeur des parcs, espaces verts et structures de loisir.

PTI

	2020	2021	2022	TOTAL
INVESTISSEMENTS				
Infrastructures	10 166 830 \$	8 279 100 \$	8 279 100 \$	26 725 030 \$
Bâtiments	439 000 \$	70 000 \$	200 000 \$	709 000 \$
Parcs et terrains de jeux	543 900 \$	2 500 000 \$		3 043 900 \$
Véhicules	422 000 \$	574 900 \$	345 000 \$	1 341 900 \$
Autres	165 000 \$	258 000 \$	10 500 \$	433 500 \$
	11 736 730 \$	11 682 000 \$	8 834 600 \$	32 253 330 \$

FINANCEMENT				
Emprunts	8 168 760 \$	8 693 000 \$	5 915 600 \$	22 777 360 \$
Subventions	2 741 770 \$	2 025 000 \$	2 025 000 \$	6 791 770 \$
Fonds de roulement	648 200 \$	10 500 \$	10 500 \$	669 200 \$
Excédent de fonctionnement	143 000 \$	70 000 \$		213 000 \$
Autres	35 000 \$	883 500 \$	883 500 \$	1 802 000 \$
	11 736 730 \$	11 682 000 \$	8 834 600 \$	32 253 330 \$

POINTS SAILLANTS

Un contrôle serré des dépenses, avec une hausse globale de 2,3%, malgré une augmentation de 2,7% de l'IPC depuis un an;

Une hausse des taux de taxes foncières de 1%, bien en deçà de l'inflation;

L'ajustement des tarifs pour le transport et le traitement des matières résiduelles, afin de refléter le coût réel des contrats pour assurer ce service :

- Hausse de 6 \$ du tarif pour les matières destinées au recyclage;
- Hausse de 16 \$ du tarif pour les matières destinées à la biométhanisation;
- Hausse de 25 \$ du tarif pour les matières destinées à l'enfouissement.



POINTE-VALAINE

Des changements positifs!

À l'origine, le Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine a été conçu avec l'objectif de créer un lieu favorisant les échanges autour d'activités culturelles et communautaires. Toutefois, avec les années, le volet culturel n'a jamais pris réellement son envol notamment en raison d'éléments techniques qui ne répondaient pas adéquatement aux besoins scéniques, les arts de la scène étant en constante évolution.

Face à ce constat, le conseil municipal a pris la décision, depuis 2018, d'effectuer d'importants changements administratifs et techniques. Ainsi, la gestion du Centre de Pointe-Valaine a été confiée à l'organisme à but non lucratif SOPIAR afin de développer l'aspect culturel manquant.

Donc, en 2019, plusieurs travaux ont été réalisés : Installation de rideaux ignifuges, peinture, modifications de la scène et du système électrique, amélioration de l'éclairage, système de son numérique et achat de mobilier de type cabaret pour les spectacles.

Tout cela a rapidement eu des retombées positives. Une programmation culturelle qui a connu un taux d'achalandage en augmentation (une moyenne de 150 personnes pour les soirées de spectacle), un événement extérieur à succès (Émile Bilodeau, Zébulon et SOS Cargo) au mois d'août dernier qui a attiré plus de 2 000 personnes et le volet corporatif qui prend de plus en plus d'ampleur.

Sur une période d'environ deux ans, environ 700 000 \$ seront investis pour d'importantes améliorations. On parle d'un grand réaménagement intérieur (accueil, vestiaire), l'ajout d'un bar et d'une loge pour les artistes. Ces modifications réduiront l'espace d'entreposage, ce qui nécessitera un agrandissement extérieur afin d'entreposer le mobilier et les équipements du Centre. D'autres travaux suivront, dans une phase ultérieure, relativement à la ventilation et à la climatisation.

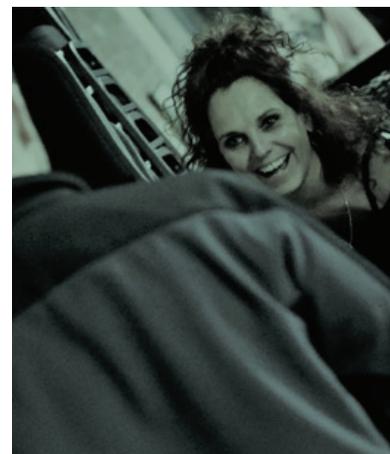
« Tous ces importants changements font en sorte que le Centre répondra aux standards du milieu artistique et nous permettra d'accueillir des artistes tels que Fred Fortin et Kevin Parent » explique Mme Isabelle Vermette, responsable du Centre culturel.

Vocation municipale

Beaucoup de changement à venir, certes, mais la vocation municipale demeurera. Ainsi, les séances du conseil municipal se tiendront toujours en ce lieu de même que des nouvelles activités grand public gratuites telles que les journées de la culture et un marché de Noël.

« Depuis que je suis entrée en poste, il y a un an déjà, mon objectif est de tout mettre en œuvre pour créer un sentiment d'appartenance et de fierté à Otterburn Park. Je souhaite faire du Centre culturel et communautaire de Pointe-Valaine un lieu de rassemblement culturel où les gens sont heureux de se retrouver, à quelques pas de chez eux. Et jusqu'à maintenant, la réponse est des plus positives! », conclut Mme Vermette.

Précisons que les travaux les plus apparents se réaliseront durant l'hiver et au début du printemps.



Mme Isabelle Vermette, responsable du Centre



POINTE-VALAINE

LOCATION DE LA SALLE

INFORMATION

Isabelle Vermette
Tél. : 450 536-0303, poste 957
ivermette@pointevalaine.ca

Créez votre événement sur mesure dans notre bâtiment écologique qui offrant une grande salle multifonctionnelle vitrée d'environ 200 places avec une scène, une cuisine pour traiteur et une terrasse avec vue magnifique sur la rivière Richelieu.

Aidons nos déneigeurs à rendre nos rues sécuritaires

PAR CES SIMPLES GESTES, VOUS CONTRIBUEZ À OPTIMISER
LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT :

- ✓ Mettre votre bac à la rue seulement le matin de la collecte
- ✓ Pelleter la neige de votre entrée sur votre terrain au lieu de la pousser dans la rue, dans le fossé ou sur les trottoirs
- ✓ Déneiger la borne-fontaine près de votre terrain
- ✓ Respecter l'interdiction de stationner votre véhicule dans les rues la nuit (entre 2 h et 7 h, jusqu'au 31 mars).

Les équipements sont imposants et la neige qu'ils poussent est projetée. Il faut être prudent lors de leur passage en s'éloignant de la rue, surtout si vous êtes à pied.

Pour être efficaces ces équipements doivent circuler entre 30 et 40 km/h. Soyez patient si vous les suivez!

Merci de votre collaboration !



STATIONNEMENT DE NUIT **RAPPEL**

Nous vous rappelons que le stationnement de nuit, en période hivernale, n'est pas permis dans la rue, **jusqu'au au 31 mars, entre 2 h et 7 h.**

Merci de votre collaboration !

RÈGLEMENT 457

Raccordement de services et gestion des eaux pluviales

- **Émission de permis** : La Ville informera les propriétaires avant le début des travaux ce qui facilitera leur démarche de comparaison des prix auprès des divers entrepreneurs;
- **Responsabilité** : La Ville est responsable des travaux à l'intérieur de l'emprise de la rue, le propriétaire est responsable des travaux qui se situent sur son terrain, à la limite du terrain (d'emprise);
- **Ajout de branchement (subdivision, relocalisation)** : La Ville s'occupe des travaux dans la rue, mais le propriétaire assume les coûts au moyen d'un dépôt avant les travaux. De plus, il y aura un montant additionnel en dépôt qui servira à d'éventuelles réparations (règlement de tarification);
- **Nouvelle construction (1^{er} janvier 2020)** : Le propriétaire souscrit à la réserve financière pour la répartition des branchements de services;
- **Gestion des eaux (non-usées)** : Transfert des eaux de drainage vers le réseau pluvial si disponible ou sur leur terrain. Il sera possible d'effectuer un transfert gravitaire lorsque la situation le permet;
- **Gestion des gouttières** : Transfert de l'eau sur le terrain à un minimum de 1,5 m des rues de fondation;
- **Gestion des canalisations et ponceau d'entrée charretière** : La Ville s'occupe des fossés. Le citoyen s'occupe de son ponceau ou canalisation (construction, entretien et réparation);
- **Branchement à de nouveaux services** : À la suite des travaux d'infrastructures, les citoyens auront 24 mois pour se raccorder aux services maintenant disponibles.

APPEL DE CANDIDATURES

Comité consultatif d'urbanisme

La Ville invite les personnes intéressées à faire partie du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) à présenter leur candidature, afin de pourvoir un poste vacant. Le mandat est d'une durée de 2 ans, susceptible d'être renouvelé par le conseil municipal.

Le CCU joue un rôle actif dans la planification du territoire. Son mandat principal est d'étudier et de soumettre des recommandations au conseil municipal sur les sujets concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction conformément à l'article 146 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Il étudie notamment les demandes qui concernent les dérogations mineures, les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) et les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Être résident de la ville d'Otterburn Park
- Être disponible pour participer aux réunions qui ont lieu les derniers mardis de chaque mois, à 19 h
- Posséder une bonne connaissance du territoire
- Être dynamique, avoir un esprit ouvert et critique
- Souhaiter participer activement aux réunions
- Avoir une expertise dans le domaine de l'urbanisme, du design, de l'environnement, de l'architecture du paysage, de la construction, de l'architecture ou du patrimoine constitue un atout.

Les personnes intéressées peuvent transmettre une copie de leur curriculum vitae accompagnée d'une lettre de motivation au plus tard le lundi 2 mars 2020, à l'attention de Madame Christine Ménard, directrice du Service de l'urbanisme.

APPEL DE CANDIDATURES - CCU

Ville d'Otterburn Park
Service de l'urbanisme
120, rue Bellevue
Otterburn Park (Québec) J3H 1Y6
permis@opark.ca



APPEL DE CANDIDATURES

Comité sport, loisir et culture

La Ville invite les personnes intéressées à faire partie du Comité sport, loisir et culture (CSLC) à présenter leur candidature, afin de pourvoir des postes vacants. Il s'agit d'une implication bénévole et le mandat est d'une durée de 2 ans, susceptible d'être renouvelé à la date anniversaire. Les personnes intéressées peuvent transmettre une copie de leur curriculum vitae accompagnée d'une lettre de motivation au plus tard le dimanche 15 mars 2020, à l'attention de Madame Laetitia Ratté, Coordinatrice du Service loisir et culture.

Détails : opark.ca.

COMMERCE À LA MAISON

Plusieurs types de commerce (services personnels, d'affaires et professionnels) sont autorisés à la maison tels que les services informatiques, salons d'esthétique ou les ateliers d'artiste.

Afin de connaître la liste des usages autorisés et des conditions d'exercices, consultez l'article 194 du Règlement de zonage numéro 431 de la Ville d'Otterburn Park ou communiquez avec le Service d'urbanisme au 450 536-0303, poste 293.

CALENDRIER 2020

Comité consultatif d'urbanisme

DATE LIMITE POUR DÉPOSER LES DOCUMENTS CONFORMES	SÉANCE DU CCU MARDI 19 H	SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 3 ^e LUNDI DU MOIS
13 janvier	28 janvier	17 février
10 février	25 février	16 mars
16 mars	31 mars	20 avril
13 avril	28 avril	19 mai
11 mai	26 mai	15 juin
15 juin	30 juin	20 juillet
13 juillet	4 août	24 août
10 août	25 août	21 septembre
14 septembre	29 septembre	19 octobre
12 octobre	27 octobre	16 novembre
9 novembre	24 novembre	21 décembre

DEMANDE DE PERMIS VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION EN TÊTE ?

N'oubliez pas de vous informer s'il est nécessaire d'obtenir un permis auprès du Service de l'urbanisme. De plus, afin d'éviter les désagréments liés à un projet non conforme, nous vous invitons à vérifier au préalable les normes qui s'appliquent à votre projet.

Voici des exemples de travaux pour lesquels vous devez obtenir préalablement un permis ou un certificat d'autorisation de la Ville :

- Construction, agrandissement, réparation, modification, addition de bâtiment
- Démolition partielle ou totale d'un bâtiment
- Rénovation extérieure et intérieure
- Installation ou remplacement d'une piscine creusée, semi-creusée, hors terre, démontable gonflable ou non ainsi qu'un spa ayant une capacité de plus de 2 000 litres
- Changement d'usage
- Installation septique et puits
- Enseigne
- Abattage d'arbres, déblai ou remblai

- Aménagement stationnement hors rue
- Travaux en milieu riverain
- Clôture, balcon, patio, terrasse, gazebo

Vous pouvez effectuer votre demande de permis en ligne ou au Service de l'urbanisme (120, rue Bellevue).

Il est également important de souligner que certains projets, situés dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), requièrent une démarche plus longue et implique la présentation du projet au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et au conseil municipal.

Renseignements
www.opark.ca

Politique de gestion de la circulation

Un des enjeux majeurs de la Ville d'Otterburn Park est, sans contredit, les préoccupations des citoyens face à la sécurité lors des déplacements et d'aménagement du territoire. Parmi ces préoccupations, mentionnons les excès de vitesse et les comportements fautifs de certains automobilistes, l'accès à des pistes multifonctionnelles sécuritaires et bien identifiées, l'éclairage de rue déficient, ainsi que les problèmes de mouvement de la circulation.

L'OBJECTIF PRINCIPAL DE CETTE POLITIQUE EST DE DÉFINIR LES CRITÈRES MINIMAUX À RESPECTER AVANT DE METTRE EN PLACE UNE MESURE D'APAISEMENT DE LA CIRCULATION. ELLE SERVIRA DONC DE GUIDE POUR LES CITOYENS QUI SOUHAITENT FAIRE UNE DEMANDE.

DANS MA RUE ON JOUE!

LE COMITÉ S'EST ÉGALEMENT INSPIRÉ DE LA VILLE DE BELOEIL EN REPRENANT L'INITIATIVE « DANS MA RUE, ON JOUE », INCITANT LES PETITS ET LES GRANDS À JOUER LIBREMENT DANS CERTAINES RUES RÉSIDENTIELLES.

La Ville souhaite ainsi que ce soit la collectivité qui recommande les rues dans lesquelles le projet se réalisera. Ne seront considérées recevables que les demandes pour lesquelles les propriétaires riverains ainsi que les 2/3 (66 %) des autres propriétaires dans un rayon de 300 mètres de l'endroit requis auront accepté, par écrit, la demande d'implantation. À la suite de l'adoption officielle, la Ville prendra en charge la promotion, la mise en place et la signalisation en lien avec la demande.

Les citoyens peuvent consulter la politique au www.opark.ca > Ville > Politiques

DÎNER DE NOËL DES AÎNÉS : une tradition qui perdure!

L'activité qui avait lieu en décembre dernier a encore une fois connu un vif succès. La Ville remercie tous les bénévoles de même que les généreux commanditaires qui ont contribué à la réussite de cet événement :

- La Cabosse d'Or
- La Femme et le boulanger
- Les marchés Serge Pépin



CERCLE LITTÉRAIRE Françoise-Loranger

LE CERCLE LITTÉRAIRE EST UN LIEU PRIVILÉGIÉ DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGE AUTOUR D'UNE PASSION COMMUNE, LA LECTURE ET LA LITTÉRATURE.

Il organise des rencontres avec des auteurs de renom, permettant de saisir la flamme qui les anime, leur méthode de travail, leur univers. Une invitation à tous les amoureux des livres et des lettres!

Les activités ont généralement lieu le troisième mercredi de chaque mois à la bibliothèque. Toutes les conférences débutent à 19 h 30. Le coût de la carte de membre est de 50 \$ par année et les droits d'entrée aux rencontres sont de 8 \$ (moitié prix pour les étudiants).

Information

Marcel Poirier, président du conseil d'administration
Tél. : 450 467-8228.

BIBLIOTHÈQUE ARMAND-CARDINAL

VOICI LES ACTIVITÉS QUI ANIMERONT LES PROCHAINES SEMAINES À LA BIBLIOTHÈQUE!

JEUNES

Pour les 6 à 24 mois : Doudou comptine

Mercredi 26 février, 9 h 30

Pour les 2 à 3 ans : L'éveil aux p'tits contes

Mercredis 19 février et 18 mars, 9 h 30

Pour les 4 à 6 ans : L'heure du conte en pyjama

Mercredis 11 mars et 1^{er} avril à 18 h 30

Pour les 6 à 9 ans : Jeunes VIP en pieds de bas

Mercredi 8 avril à 18 h 30



ADULTES

CLUB DE LECTURE MONT LIVRE

Venez faire des découvertes et échanger sur la littérature lors de ces rencontres conviviales réunissant des amateurs et des passionnés de lecture. Les rencontres ont lieu à la bibliothèque les 4^e mercredis du mois, à 19 h (relâche estivale).

Vous souhaitez faire partie du club?

Tél. : 450 467-2854, poste 2268

bibliotheque@villemsh.ca

Places limitées.



INSCRIPTIONS Loisirs hiver

YOGA

Suzanne Landry
Clientèle adulte

YOGA DOUX
Lundi, 15 h 30

INTERMÉDIAIRE
Lundi, 17 h 30
Mardi, 16 h 30 et 18 h 30

Lieu : Pointe-Valaine

Information et inscription
Suzanne Landry
Tél. : 450 714-1979
Suzlandry@gmail.com
www.suzannelandry.org

KARATÉ

5 ans à adulte

Lieu : École Notre-Dame 1
Horaire : Voir le site Internet
pour les détails

Information et inscription
Francine Sarrasin
Tél. : 450 464-4853
Francine.sarrasin@videotron.ca
www.sankudo.ca





2121, Saint-Jean-Baptiste | 450 467- 5678 | info@piscinesbeloeil.com | piscinesbeloeil.com

PRINTEMPS

POUR VOUS INSCRIRE:

Beloeil, Saint-Mathieu-de-Beloeil et Otterburn Park:
le mardi 24 mars dès 18 h

Mont-Saint-Hilaire: le lundi 30 mars dès 18 h

Pour tous: le mardi 31 mars dès 18 h

CARTE ACCÈS BELŒIL OU CARTE CENTRE AQUATIQUE BELŒIL OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES INSCRIPTIONS



BAIN LIBRE, COURS POUR ENFANTS ET ADULTES

Pour l'horaire et la tarification, consultez piscinesbeloeil.com

COURS - ENFANTS (13 AVRIL AU 7 JUIN)

NIVEAU PRÉSCOLAIRE

Étoile de mer 1, Étoile de mer 2, Canard, Tortue de mer, Loutre de mer, Salamandre, Poisson-volant, Poisson-lune, Crocodile et Baleine

NIVEAU SCOLAIRE

Junior 1 à 10 | étoile de bronze

WATERPOLO

- PROGRAMME PAMPLEMOUSSE

PLONGEON

- PROGRAMME PLOUF!

Nouveau!

COURS - ADULTES (6 AVRIL AU 29 MAI)

NATATION ADULTE (niveaux 1 et 2)

DE LA PEUR À L'AISANCE DANS L'EAU (niveaux 1 et 2)

MAÎTRE-NAGEUR

MISE EN FORME (Aquaforme, Aquabrûlecalories, Aquacombos, Aquadouceur, Aqua Aînés, Aqua AbdosFessiers, Aqua Prénatal, AquaSUP, Aquapoussette et Aquathérapie)

COURS PRIVÉS - ENFANTS ET ADULTES

NATATION: séances de 30 minutes

Cours privé ou semi-privé (2 participants du même niveau):
possibilité de 5 à 8 cours

MISE EN FORME: ce programme s'adresse à tous ceux désirant garder la forme. Que vous soyez seul ou en petit groupe, vous travaillerez avec une kinésologue certifiée pour élaborer un plan d'entraînement selon vos besoins. Ce programme s'adresse également aux gens nécessitant un suivi médical (post opératoire, cancer) ou souffrant de douleur chronique (fibromyalgie, arthrite, etc.)

Privé ou semi-privé (2 à 4 participants): 1 à 8 séances

Pour toute question en lien avec la programmation aquatique, visitez piscinesbeloeil.com ou communiquez avec le Centre aquatique Beloeil par courriel à info@piscinesbeloeil.com ou 450 467-5678.



Programmation **aquatique**

AQUAFÊTES

FORFAIT #1

1 heure d'animation en piscine
Surprise pour chaque enfant
 Maximum de 12 enfants *(incluant le fêté)

DISPONIBILITÉS
 samedi et dimanche

TARIF: 123 \$

* 11\$ par enfant supplémentaire

FORFAIT #2

1 heure d'animation en piscine
 Salle disponible (1 h)
Surprise pour chaque enfant
 Maximum de 12 enfants *(incluant le fêté)

DISPONIBILITÉS
 samedi et dimanche

TARIF: 154 \$



COURS SPÉCIALISÉS

AQUADÉFIS

Cours de natation destiné aux enfants atteints d'un trouble physique ou mental (de l'autisme à la déficience légère).

MAÎTRE-NAGEUR JUNIOR

Pour ceux qui en veulent toujours plus, ce cours permet de découvrir les différents types d'entraînement tout en travaillant les techniques de nage. Une excellente façon de garder la forme pour ceux qui désirent suivre les cours de sauvetage.

ADOS TECHN'EAU

Préalable: 11 ans et plus

Ce cours travaillera en profondeur les différents styles de nage, que ce soit pour les perfectionner ou en apprendre davantage sur leur mécanisme. Des éléments de sauvetage seront également intégrés au cours. Un bon tremplin pour tous ceux qui désirent travailler comme sauveteur-moniteur.

COURS DE SAUVETAGE

Sauvetage sportif Junior

Médaille de bronze

Croix de bronze

Premiers soins « général » - DEA - Anaphylaxie

Sauveteur National

Moniteur en sécurité aquatique

Requalification Sauveteur National

Requalification Moniteur Croix Rouge

DIMANCHE
8 mars

DE 13 H
À 16 H



Fête d'hiver

PARC EDMOND-AUCLAIR

ACTIVITÉS

Tire sur neige, glissage, patinage, ZUMBA, maquilleuses, amuseurs publics et jeux de société GÉANTS!

